

POUR DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES RESPONSABLES

Les 10 engagements de la FFESSM pour le développement durable

N°1 : Rendre les activités subaquatiques accessibles au plus grand nombre _____

en favorisant le lien social, en combattant l'exclusion sociale, en encourageant l'égalité homme-femme, en permettant l'intégration des personnes en situation de handicap, en rendant accessible à toutes les populations les activités subaquatiques, les évènements, l'encadrement des clubs et la vie des OD.

N°2 Adopter des pratiques éco-responsables _____

en économisant l'eau potable, en donnant une seconde vie aux équipements en organisant des bourses d'échanges, en favorisant le co-voiturage et les transports en commun, en économisant l'énergie, en intégrant les aspects sociaux, économiques et environnementaux dans l'organisation des manifestations, en privilégiant les fournisseurs locaux, en appliquant le tri sélectif.

N°3 Sensibiliser et impliquer dans la démarche de développement durable les clubs, les licenciés, les publics et les partenaires _____

en nommant au sein de mon club/OD/SCA un référent développement durable, en communiquant sur les actions initiées par ma structure en faveur du développement durable (notamment dans les relations avec les collectivités), en alimentant une rubrique développement durable sur mon site internet.

N°4 Mettre en place des actions de sensibilisation autour de la santé et de la sécurité des pratiquants _____

en informant sur les bénéfices du sport pour une bonne hygiène de vie, sur l'importance de la vigilance contre le dopage, sur les précautions à prendre pour pratiquer l'activité en toute sécurité.

N°5 Promouvoir les valeurs du sport _____

en prônant le respect des règles et le fair-play, en incluant dans le règlement intérieur un volet avec des règles liées à l'éthique, en prévenant et luttant contre toutes les formes de violences pendant et en dehors du sport.

N°6 Initier des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable _____

en sensibilisant notamment à la fragilité des écosystèmes les publics jeunes, en participant à des manifestations grand public, en organisant des expositions autour du patrimoine naturel subaquatique, en proposant des sorties découverte et ou des conférences autour de la faune et de la flore subaquatiques.

N°7 Valoriser le rôle central du bénévole _____

en mettant en place des actions de valorisation de leur participation à la vie du club, en inscrivant son club/OD dans la démarche de label « pour des activités subaquatiques responsables »

N°8 Contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique_____ en incitant les pratiquants à s'inscrire dans des démarches de sciences participatives, que cela soit à l'échelle nationale (Doris, BioObs), ou pour des campagnes régionales ou locales.

N°9 S'inscrire dans les démarches de concertation pour un usage durable de l'espace subaquatique_ en participant aux instances de gestion des espaces protégés en mer ou en eaux intérieures (Natura 2000, Parcs Naturels Marins, etc.) et en développant des comportements respectueux sur ces sites, en s'informant en amont des projets pouvant avoir un impact sur les sites de plongée (éoliennes en mer, hydroliennes, exploitation de granulats marins, etc.)

N°10 Contribuer à la préservation des sites naturels en mer et en eaux intérieures_____ en formant les plongeurs à la préservation de l'environnement, en les sensibilisant aux bonnes pratiques subaquatiques, en favorisant les mouillages « doux », en organisant une gestion raisonnée de la fréquentation des sites en rapport avec la fragilité du milieu et le niveau des plongeurs.

N°1 : Rendre les activités subaquatiques accessibles au plus grand nombre

Cet engagement social est pour Touraine Plongée (TP) statutaire, « faire plonger ses adhérents à un prix le plus bas possible » Ce qui implique pour nous d'avoir nos bateaux, compresseurs, camion pour le transport, sites de plongée connus. Coût de la plongée 12€. L'activité pour les personnes en situation de handicap, c'est pour TP, trois encadrants qui vont suivre cette année le cursus EH1.

L'égalité homme-femme, c'est une vraie politique de club avec la recherche d'une représentativité équitable par rapport à la population du club au sein du Comité Directeur, un travail d'analyse, « comment faire venir plus de femmes dans notre club ? » (22% actuellement). Entraînement en piscine avec des 9litres plutôt que des 12l (masse du matériel), approcher la plongée plus vers un loisir que vers « le plongeur de combat ».

N°2 Adopter des pratiques éco-responsables

Le covoiturage, action menée par TP, le fait d'avoir un camion nous permet de charger le matériel de plongée dans ce dernier, de libérer ainsi des places assises dans les véhicules et de limiter le nombre de véhicules. Notre partenaire municipal, ville de Tours, ne subventionne plus les manifestations sportives qui ne seraient pas dans une démarche DD, ainsi le dernier Aquacentre dont nous avons été le coorganisateur avec le Comité Régional Centre a été labélisé par la ville de Tours « J'agis pour ma planète ». La prochaine compétition de Tir sur Cible « Trophée des Turones » est dans cette même démarche.

N°3 Sensibiliser et impliquer dans la démarche de développement durable les clubs, les licenciés, les publics et les partenaires

TP a un référent DD et s'est doté d'une charte DD en s'appuyant sur les axes de la FFESSM, et de la ville de Tours. Cette charte a été présentée en AG et adoptée par celle-ci.

N°4 Mettre en place des actions de sensibilisation autour de la santé et de la sécurité des pratiquants.

Rappel continu dans le cadre des activités du club, des sorties mer, de la formation de nos adhérents, recyclage RIFA proposé tous les ans, achat d'un mannequin et d'un DSA.

N°5 Promouvoir les valeurs du sport.

Ce sont des valeurs qui sont rappelées statutairement.

N°6 Initier des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Nous organisons très régulièrement des conférences sur ces thématiques, en six ans, nous avons organisé :

Du plus petit au plus gros animal marin. « Du papillon au pachyderme »

La faune et la flore de La Loire, « La Loire un autre regard »

Nous pratiquons de la Rando-palmée et nous sommes contractualisés dans le cadre du plan départemental d'espace et itinéraire naturel (PDESI) avec le Conseil Général d'Indre et Loire. Nous pratiquons notre activité dans une zone classée NATURA 2000. Ce privilège nous conduit à l'observation de la vie ligérienne au sens le plus large, c'est-à-dire tant sur la faune et la flore mais également sur l'évolution et les changements du fleuve.

Des soirées d'informations sont organisées autour d'échanges en s'appuyant sur des films de la collection « La planète bleu ».

Visite de l'aquarium de Touraine avec lequel nous avons des échanges privilégiés.

Cette année nous avons prévu une soirée sur la Faune et la Flore dans La Vienne, une sortie plongée dans cette dernière à la découverte des spongiaires de cette rivière. Une visite de l'aquarium de Touraine avec 20 entrées gratuites. Une conférence prévue en décembre 2014 sur les Requins, conférence animée par Bernard SERET (biologiste marin au Muséum national d'histoire naturelle et requinologue.)

N°7 Valoriser le rôle central du bénévole

Rien pour le moment, axe qui reste à travailler...

N°8 Contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique.

Nous demandons beaucoup à nos bénévoles, cette année contre toute attente et enfin, trois adhérents dont deux femmes se lancent dans la préparation du N1 bio organisée par le CODEP37.

N°9 S'inscrire dans les démarches de concertation pour un usage durable de l'espace subaquatique.

La contractualisation (PDESI) de notre pratique de rando-palmée rentre dans ce cadre me semble-t-il ?

N°10 Contribuer à la préservation des sites naturels en mer et en eaux intérieures

La sensibilisation et la formation à la bio dans le cadre des référentiels de formation répondent à ces attentes. La surveillance de nos nageurs, de nos plongeurs dans leur pratique va dans ce sens.